

EPARGNE SALARIALE

Les dispositifs d'épargne salariale permettent d'associer les salariés aux résultats de leur entreprise et constituent un outil de motivation dynamique. Outre les avantages fiscaux de leur mise en place, ces dispositifs favorisent l'épargne collective et le développement des investissements des entreprises. La loi Macron a modifié les règles applicables à cette épargne collective

OBJECTIFS ET PROGRAMME

- **Maîtriser les différents dispositifs à la lumière des dernières avancées**
- **Cerner les objectifs, les avantages et les limites des dispositifs de l'intéressement et de la participation**
- **Connaître les avantages fiscaux et sociaux de chaque dispositif**
- **Savoir proposer et négocier un accord**

Choisir le dispositif le plus adapté à la situation de l'entreprise

- Les objectifs et particularités de chacun des dispositifs
- Les règles d'articulation entre les dispositifs obligatoires et facultatifs
- Les obligations d'informations individuelle et collective des bénéficiaires
- Le partage des résultats et la politique globale de rémunération
- Avantages fiscaux et sociaux

Mettre en place un accord d'intéressement

- Les différentes catégories d'intéressement
- Déterminer le contenu de l'accord proposé : formules de calcul, critères d'intéressement, bénéficiaires, modalités de répartition, périodicité des versements, etc.
- Négocier efficacement un accord d'intéressement
- Intégrer la performance des unités de travail
- Choisir les supports d'investissement de l'intéressement
- Le régime fiscal et social des sommes versées
- Les conditions de révision et de dénonciation de l'accord

Mettre en place un accord de participation

- Les entreprises concernées par l'obligation légale
- Les avantages d'un assujettissement volontaire
- Mettre en place et négocier un accord
- Calculer la réserve spéciale de participation
- Critères et plafonnement de la répartition
- Choisir les modes de gestion de la réserve
- Le régime fiscal et social des sommes versées

POINTS CLÉS

Conseils méthodologiques pour une maîtrise pratique des dispositifs

PUBLIC

Services juridiques et RH, avocats

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en droit du travail

INFORMATIONS

Lieu : Lille ou Paris
 Durée : 1 journée, soit 7 heures
 Prix : à deviser

Solucial
avocats

L'art du droit social